



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

02 SEP. 2024

DIVISION MONS

Greffé



24131763

N° d'entreprise : **0801 043 222**

Nom

(en entier) : **LOGIPÔLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **5, Boulevard Fulgence Masson 7000 Mons**

Objet de l'acte : Désignation du Directeur Général

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 juin 2023

Objet : CA.29 Approbation de l'organigramme hiérarchique de l'intercommunale

Vu le Code de la Démocratie et de la Décentralisation ;

Vu les statuts de l'intercommunale LOGIPOLE dont le siège social est sis MONS, Boulevard Fulgence Masson, 5, publiés aux Annexes du Moniteur Belge du 25/4/2023 sous le numéro 0337629 ;

Considérant la décision du Conseil d'Administration du 12/04/2023 de désigner Monsieur Ludwig Wenderloot, membre du personnel du CHUPM-B, en qualité de titulaire de la fonction dirigeante locale du Logipôle pour une durée temporaire de maximum 6 mois ;

Considérant la nécessité de permettre à l'intercommunale de fonctionner dans un souci de continuité des activités à la date du 1er juillet 2023 ;

Considérant que l'ouverture à candidature du poste de Directeur Général ne pourra débuter qu'une fois les statuts du personnel approuvés paritairement et en CA ;

Considérant que s'ensuivront les délais inhérents aux procédures de publicité, de sélection et de recrutement pour ce poste rendant impossible de respecter le délai de 6 mois demandé lors du CA du 12/4/23 ;

Décide :

- D'approuver l'organigramme hiérarchique de l'intercommunale Logipôle ;*****
- De désigner Monsieur Ludwig Wenderloot en tant que Directeur Général faisant fonction à titre temporaire, dans l'attente que l'ouverture à candidature puisse avoir lieu ;*****
- D'approuver que l'ouverture du poste de Directeur Général soit subordonnée à l'approbation des statuts du personnel par les organisations syndicales représentatives et par le Conseil d'administration.

En séance, date précitée.

Par le Conseil d'administration,

Président
Brahim Osiyer

Directeur Général
Ludwig Wenderloot

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/09/2024 - Annexes du Moniteur belge